

## CEREALES A PAILLE

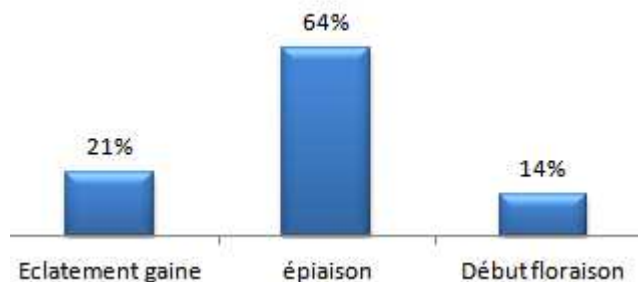
Les stades phénologiques évoluent assez lentement, les températures demeurent toujours en dessous des normales de saison. La fin de semaine s'annonce chaude et orageuse, ce phénomène sera à prendre en compte pour les fusarioses des épis.

23 parcelles de céréales ont fait l'objet d'une observation : 14 blés et 9 triticales (dont une flottante). Il n'y plus de notation sur orge à partir de cette semaine.

### Blé tendre d'hiver

La floraison débute sur quelques parcelles, la plupart est à épiaison.

Stade phénologique des parcelles du réseau



Dép.	Commune	Date de semis	Variété	Stade	Septo F3	Septo F2	Septo F1
19	St mexant	17-oct	Ludwig	Mi épiaison	Pas de témoin		
23	Bosmoreau les mines	23-oct	Chevalier	Début épiaison	100	80	0
23	Dun le palestel	24-oct	Chevalier	Eclatement gaine	Pas de témoin		
23	Ahun	25-oct	Pajero	Début épiaison	100	55	0
23	Nouzerines	29-oct	Swinggy	Eclatement gaine	45	15	0
87	Flavignac	10-oct	Apache	Début floraison	100	95	25
87	Nexon	19-oct	Apache	Début épiaison	100	50	5
87	Aixe Sur Vienne	20-nov	Arezzo	Fin épiaison	0	0	0
87	Coussac Bonneval	23-oct	Apache	Début épiaison	0	0	0
87	La Croisille Sur Briance	23-oct	Ludwig	Fin épiaison	80	45	10
87	Limoges	24-oct	Ephoros	Eclatement gaine	100	96	8
87	Flavignac	25-oct	Arezzo	Mi épiaison	75	95	25
87	Berneuil	26-oct	Ovalo	Début Floraison	Pas de témoin		
87	Breuilaufa	29-oct	Apache	Fin épiaison	100	100	36

## Septoriose

### Observations du réseau

Les sorties de taches sur F2 et F1 sont en progression en témoins non traités et cette situation va s'aggraver avec la hausse des températures.

Sur variété Apache (assez sensible septoriose) à Nexon, Flavignac et Breuilaufa (87), la moyenne des intensités par étage foliaire est de 7 % sur F1, 20 % sur F2 et 45 % sur F3.

Sur parcelles protégées à 2 nœuds (Dun le Palestel (23) et Berneuil (87)), les taches commencent à être visibles sur F3.

### Estimation du risque

Le risque est important. Les averses prochaines et les hausses de températures ne feront que l'accroître.

### Seuils de nuisibilité

Au stade « dernière feuille pointante », le seuil est atteint si plus de 20 % des feuilles F3 du moment (F4 définitives) présentent des nécroses de septoriose.

Ce seuil peut être remonté à 50 % sur variétés plus résistantes.

Aux stades « dernière feuille étalée » et plus, le seuil est atteint si plus de 20 % des feuilles F3 définitives présentent des nécroses de septoriose.

Ce seuil peut être remonté à 50 % sur variétés plus résistantes.

Pour les sensibilités/résistances variétales : cf. BSV Grandes Cultures Limousin n°17 du 02/04/2013, accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/>.

## Rhizoctone

Bien que rencontré fréquemment, le phénomène n'explose pas.

## Piétin-verse

Mêmes remarques que la semaine précédente, la présence de la maladie s'affirme un peu plus chaque semaine aux endroits où elle est installée depuis le début de la campagne.

## Rouille jaune

Toujours en progression sur variété sensible Ephoros à Limoges sur les 3 dernières feuilles supérieures.

L'aspect variétal est primordial en ce qui concerne la rouille jaune : cf. BSV Grandes Cultures Limousin du 21/05/2013 pour les sensibilités/résistances variétales <http://www.limousin.synagri.com/>

### Seuil de nuisibilité

A partir du stade 1 nœud, le seuil de nuisibilité est atteint dès l'apparition des premières pustules dans la parcelle.

## Oïdium

### Estimation du risque

Le temps sec de ces derniers jours couplé à des hygrométries nocturnes relativement élevées relance le risque. Cette situation se vérifie au champ où les pustules sont relevées sur les feuilles du haut sur 3 parcelles : Bosmoreau-les-mines, Ahun (23) et Coussac-Bonneval (87).

### Seuil de nuisibilité (à partir d'épi 1 cm)

- Variétés sensibles : le seuil de nuisibilité est atteint en présence de plus de 20 % de F3, F2 ou F1 déployées atteintes par des feutrages blancs sur au moins 5 % de la surface foliaire.
- Variétés tolérantes : le seuil de nuisibilité est atteint en présence de plus de 50 % de F3, F2 ou F1 déployées atteintes par des feutrages blancs sur au moins 5 % de la surface foliaire

Pour les sensibilités/résistances variétales : cf. BSV Grandes Cultures Limousin n°19 du 16/04/2013, accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/>

## Fusarioses des épis

### Estimation du risque

Les premiers blés à floraison et les précipitations accompagnées d'une hausse des températures seront à prendre en compte pour l'estimation du risque.

Retrouvez tous les éléments concernant la façon d'aborder la problématique fusariose des épis sur le BSV Grandes Cultures N°24 du 21/05/2013, accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/>

## Pucerons des épis des céréales

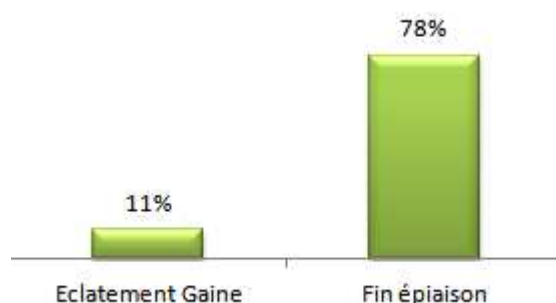
Présence relevée sur feuilles à Limoges.

Seuil de nuisibilité : Un épi sur deux colonisé.

## Triticale

### Phénologie

**Stade phénologique des parcelles du réseau**



Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
19	St Hilaire Peyroux	17-oct	Tribeca	
19	Saint Angel	18-oct	Triskell	Eclatement gaine
19	Montaignac Saint-Hippolyte	20-oct	Trismart	
23	St Chabrais	13-oct	Kéréon	Fin épisaison
23	Blessac	13-oct	Grandval	
23	Roches	23-oct	kaulos	Fin épisaison
23	Colondannes	30-oct	mel Tribeca /Granval	Fin-épisaison
23	St Sulpice le Gueretois	30-oct	Kéréon	
87	St Laurent s/Gorre	17-oct	Amarillo	Fin-floraison
87	La Croisille s/Briance	25-oct	Kortego	Fin épisaison
87	Oradour s/ Glane	26-oct	Rotego	
87	St Yrieix la Perche	29-oct	Triskell	Fin épisaison
87	Verneuil S/ Vienne	14-nov	Trimmer	Fin épisaison

## Oïdium

L'oïdium est toujours largement présent sur Triskell à Saint-Yrieix-la-Perche (87) et sur Kaulos à Roches (23). Il est également noté sur les feuilles du bas sur un Kortego à la Croisille-sur-Briance (87).

## Rhynchosporiose

Toujours très développée à Saint-Chabrais et Colondannes (23) et plus discrètement à Verneuil-sur-Vienne (87).

## Rouille jaune

10 % environ d'une parcelle variété Collégial à Cieux (87) (parcelle flottante) présente des pustules sur les feuilles du haut, confirmant ainsi sa sensibilité vis-à-vis de cette maladie.

## Septoriose

Peu présente à Saint-Angel (19) et à Roches (23).

## MAÏS

Cette semaine, les semis vont pouvoir être effectués sur les parcelles qui se ressuient facilement.

Les températures actuellement plus élevées que ces 3 dernières semaines vont permettre un meilleur développement du maïs.

Pour les semis réalisés avant le 7 mai, les maïs sont au stade 2 à 4 feuilles.

Pour ceux d'après le 7 mai, les maïs ont du mal à lever.

Aujourd'hui, le réseau Limousin compte 14 parcelles, dont 12 ont été observées depuis le 28 mai 2013 :

Département	Commune	Date de semis	Variété	% de plantes touchées					
				Stade	Taupins	Corbeaux	Pucerons	Limaces	Cicadelles
87	PANAZOL	22/04/2013	Riviera	4 Feuilles	0	0		37%	
87	CIEUX	26/04/2013	Anjou 277	4 Feuilles	0	0		58%	
87	FLAVIGNAC	05/05/2013	Anjou 277	3 Feuilles	0	0		0	
87	CHAMPSAC	06/05/2013	Ronaldino	3 Feuilles	0	0		30%	
87	GLANDON	06/05/2013	Barsa	2 Feuilles	0	0		0	
23	ST CHABRAY	06/05/2013	LG 30275	2 Feuilles		0		Présence	
23	NOTH	06/05/2013	ES Arpège	2 Feuilles	0	20%		70%	
87	NEXON	06/05/2013	Klarens	3 Feuilles	0	0		10%	
19	REYGADE	06/05/2013	LG 3303	3 Feuilles	0	0		0	
87	LA MEYZE	07/05/2013	Anjou 277	3 Feuilles	0	0		0	
19	SALON LA TOUR	08/05/2013	Anjou 277					Parcelle non observée	
23	SAINTE PIERRE DE FURSAC	09/05/2013		Levée					
87	BOISSEUIL	12/05/2013	Prudi					Parcelle non observée	
87	LANDOUGE	22/05/2013		Pointant					

## Limaces

Observation du réseau : Sur 6 des 12 parcelles observées, on observe des dégâts de limaces : la parcelle de Cieux (87) où 58 % des pieds présentent des symptômes d'attaques de limaces, Panazol (87), avec 37 % de pieds attaqués, Champsac (87) 30 %, Nexon (87) 10 %, Noth (23) 70 % et Saint-Chabray (23) où une présence (non quantifiées) de limaces a été notée.

Il nous a également été signalé, sur une parcelle sur la commune de Berneuil (87), un taux de 100 % des pieds qui présentent des symptômes avec une intensité de 40 % (Cf. photos ci-dessous)



Photo : FREDON Limousin

Période de risque : De la levée au stade 5 à 6 feuilles

Seuil de nuisibilité : De 5 à 10 limaces par m<sup>2</sup> pour la culture du maïs (piègeage bâche) : Disposez 3 ou 4 bâches noires carrées de 50 cm de côté sur le sol mouillé en calant les angles avec des pierres. Relevez les pièges tous les jours et observez le nombre de limaces collées sous la bâche.

Symptômes : Perte de pieds ou dessèchement des feuilles.

Evaluation du risque : **Les conditions sont toujours favorables à l'activité des limaces sur les maïs qui ont du mal à se développer rapidement.**

Sur certaines parcelles, où le maïs n'est pas levé, bien surveiller le risque limaces et vérifier l'état des graines.

## Taupin

### Observation du réseau

En fonction des choix de protection au semis, des dégâts peuvent être visibles.

Sur le réseau, on ne nous signale pas de dégâts de taupins mais attention la plupart des parcelles du réseau ont une protection de semence.

Période de risque : de la germination au stade 8 à 10 feuilles

Symptômes : perte de pieds ou dessèchement des feuilles

### Situations les plus propice aux attaques de taupins

- Sol riche en matière organique, frais, pH < 6
- Prairies longue durée fournissant une nourriture constante et une humidité du sol,
- Semis profond,
- Semis précoce,
- Humidité après le semis,
- Mulch en dégradation à la surface du sol.

Evaluation du risque : Risque élevé malgré des conditions climatiques qui s'améliorent mais qui restent toutefois fraîches pour la saison.

## Corneilles

Des pertes de pieds dues aux corbeaux nous sont toujours signalées : sur la parcelle de Noth (23) avec 20 % de perte et ce malgré la mise en place d'un dispositif d'effarouchement.

**Des fontes de semis nous sont signalées sur la Parcelle de Saint-Chabray (23).**

### **INFORMATION REGLEMENTAIRE : Obligation d'installation de déflecteurs sur tous les semoirs de maïs monograine pneumatique à distribution par dépression, à partir du 1er janvier 2011**

Afin de limiter les émissions de poussières issues de semences enrobées, l'arrêté ministériel du 13 avril 2010 **modifie la réglementation sur les conditions d'enrobage et d'utilisation des semences traitées par des produits phytopharmaceutiques** en imposant l'installation d'un déflecteur sur les semoirs à maïs de type monograine pneumatique à distribution par dépression. Le déflecteur doit être installé à la sortie de la tuyère du semoir de façon à diriger le flux d'air vers le sol, et à une hauteur recommandée comprise entre 20 et 30 cm du sol.

Cette disposition qui s'appliquait pour les semences enrobées avec un produit insecticide, a été étendue **à l'ensemble des semences de maïs enrobées, quelle que soit la fonction du produit phytopharmaceutique d'enrobage, à compter du 1er janvier 2011.**

En outre cet arrêté impose des précautions afin d'éviter l'entraînement de poussières d'une part, lors des manipulations des graines, et d'autre part, lors du semis proprement dit, quel que soit le type de semoir. Dans le cas où l'on utilise un semoir monograine pneumatique à distribution par dépression, le semis ne peut se faire que si la force du vent est inférieure ou égale à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h) au niveau du sol.

## A RETENIR

### **MAIS**

**Limaces** : Restez très vigilants sur les parcelles en cours de levée, risque élevé sur les maïs à faible développement.

### **BLE TENDRE D'HIVER**

**Fusariose des épis** : Risque climatique probable.

### **EMBALLAGES VIDES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (EVPP) : COLLECTE DU 4 AU 6 JUIN 2013 EN LIMOUSIN**

Vous pourrez déposer vos Emballages Vides de Produits Phytosanitaires dans une centaine de sites de collecte des coopératives et négoce de la région, participant à l'opération.

La collecte concerne les bidons, les fûts et les boîtes & sacs vides.

Conformément aux bonnes pratiques, il est demandé de rincer et d'égoutter correctement les bidons vides lors de la préparation du traitement phytosanitaire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre distributeur.

*Information de Coop de France Limousin*

**PROCHAIN BULLETIN  
11 JUIN 2013**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

*Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto*

*N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.*